

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 juin 2011

OUVERTURE DU MARIAGE AUX COUPLES DE MÊME SEXE - (n° 586)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 1

présenté par
M. Bloche

ARTICLE 3

Rédiger ainsi le début de l'alinéa 1 :

« L'article 312... (*le reste sans changement*) ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.